

Réf: Dossier N° 059938

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE GRACE ACADEMY »

Siège social Abidjan, Yopougon, Académie Diop, Lot 1177 &  
1179, Ilot 130

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/11/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE GRACE ACADEMY »

Objet : L'enseignement préscolaire et primaire ;  
L'enseignement secondaire général ;  
Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Académie Diop, Lot 1177 & 1179, Ilot 130

Dirigeant(s) : Mme EFFOUA AKABLA JEANNE-ANNICK  
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05579 du 03/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37921/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

